



Macon, jeudi 10 février 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/00629

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Balisage et signalisation**Rivière la Saône du PK 80.500 au PK 85.500****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 23/02/2022 à 07:00 au 10/03/2022 à 23:59

o Saône

entre les pk 80.500 et pk 85.500 - Rive droite

Commentaire :

En vue d'une compétition d'avirons qui se déroulera du 4/03 au 6/03/22 à Mâcon, 3 lignes d'eau sont matérialisées par avance par un balisage en rive droite de la Saône du PK 80.500 au PK 85.500. Les usagers de la voie d'eau sont priés de faire preuve de vigilance à l'approche du secteur concerné.

Il est vivement conseillé à toute la navigation de transit d'emprunter le canal de dérivation.

Un avis à la batellerie particulier sera pris pour aviser les navigants de la date et des heures prévues de cette compétition .

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

11/03/2022

Par délégation

Signé

Sylvain CIERNIAK